



# RECOURS CONTRE GESTIONNAIRE LOCATIF

Par **daniel GOUHIER**, le **25/10/2018** à **10:53**

bonjour,

je souhaiterais entamer une procédure contre l'agence immobilière qui gère ma maison. en effet, cela fait bientôt 3 ans qu'elle a fait entrer des locataires avec des faux documents ( fausses fiches de paies, faux papiers..)... et 3 ans que je ne perçois aucun loyer et l'agence continue quand même à se rémunérer via les APL perçus.. pour information, on ne n'avait pas proposé de GLI, et l'agence m'a certifié que les locataires étaient des gens de confiance. moi vivant à 80 km de Melun j'ai fais confiance au gestionnaire. étant novice en matière de procédure, j'aimerais trouver un avocat qui puisse défendre mes intérêts.

Par **Philp34**, le **27/10/2018** à **10:48**

Bonjour daniel GOUTHIER,

Il suffit de rechercher sur internet, un avocat si possible spécialisé en droit des contrats, résidant dans la ville où se situe cette agence immobilière, le contacter téléphoniquement pour prendre un RDV afin de lui exposer votre affaire, lui soumettant pour ce faire, toutes les copies du dossier.

Ainsi, il sera en mesure de se prononcer sur vos chances au gain de la procédure.